## Tunisie : les timides débuts de la zone franche de Ben Guerdane, à la frontière libyenne

08 mars 2019 à 17h03 | Par *Mathieu Galtier* - Envoyé spécial à Ben Guerdane, avec Frida Dahmani Mis à jour le 11 mars 2019 à 09h19



À Ben Guerdane, région affectée par le chômage et l'économie informelle, le ministre tunisien du Commerce et celui de l'Équipement, Omar Behi et Nourredine Selmi, ont inauguré le 7 mars les travaux d'une nouvelle zone franche. Inspiré du modèle doubaïote, ce futur hub logistique agrémenté d'une zone commerciale pourrait ouvrir en 2021.

Un port en eau profonde et une zone franche, ce sont probablement les deux serpents de mer les plus annoncés en Tunisie depuis des décennies, sans que jamais rien ne se passe... jusqu'au 7 mars. Jeudi, Omar Behi et Nourredine Selmi, respectivement ministre du Commerce et ministre de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, ont inauguré le début des travaux d'une zone franche dans la zone de Ben Guerdane, à une dizaine de kilomètres de la frontière libyenne, qui pourrait voir le jour en 2021.

Le site de 150 ha innove par sa polyvalence : il inclura une zone logistique (70 % du terrain), une zone commerciale (20 %) et une zone de loisirs avec hôtels, restaurants et même cliniques (10 %). « L'objectif est de faire venir les touristes jusqu'ici pour qu'ils consomment en devises des produits détaxés. Le modèle, c'est Dubaï », explique Omar Behi.

Les Tunisiens pourront, eux, y dépenser 10 à 20 % de leur allocation touristique, soit entre 600 et 1 200 dinars (entre 175 et 350 euros). « Ce n'est pas très intéressant pour un Tunisois, qui devra faire 1 200 km aller/retour pour en profiter », constate un Tunisien de la capitale présent sur place.

## Endiguer l'économie informelle

Le ministre du Commerce table sur la création de 2 000 emplois directs et 6 000 indirects, dans une région Sud-Est où le taux de chômage atteint quasiment 24 % de la population active, contre 15,5 % au niveau national.

La zone franche sera réalisée en deux tranches, dont la première de 60 ha devrait être opérationnelle en 2021. Elle doit faciliter l'intégration dans le circuit formel du commerce illégal, qui est devenu la principal source de revenus des habitants. Selon une étude de la Banque mondiale remontant à 2015, les échanges informels entre la Tunisie et la Libye représentaient 596 millions de dinars tunisiens (environ 269 millions d'euros d'alors).

Un commerce largement alimenté par le trafic d'essence (17 % de l'or noir consommé en Tunisie en 2014) et par celui des cigarettes (40 % des paquets achetés en Tunisie venait du voisin oriental). Deux produits qui ne feront pas partie des biens détaxés mis en avant par la zone franche.